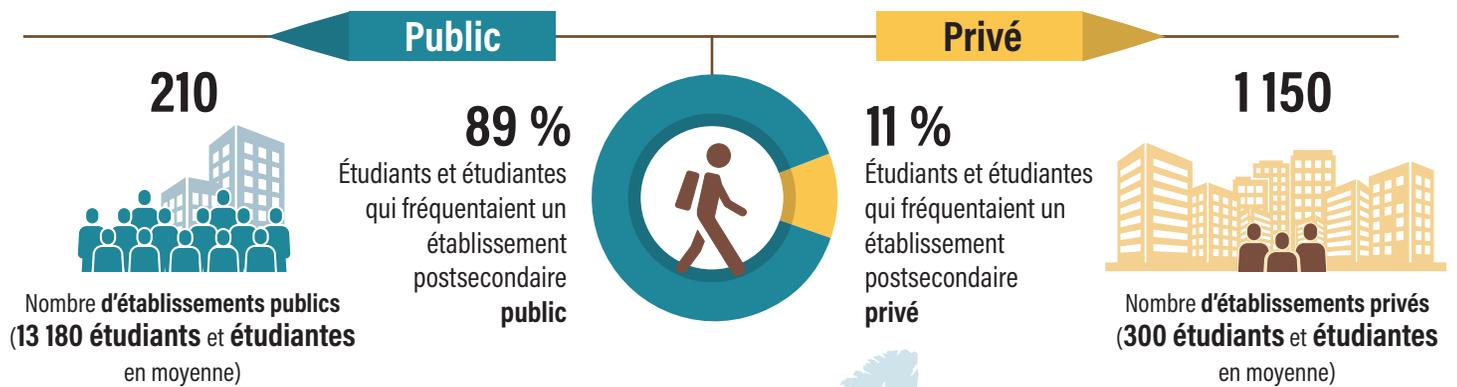


ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES D'ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES PRIVÉS : RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ

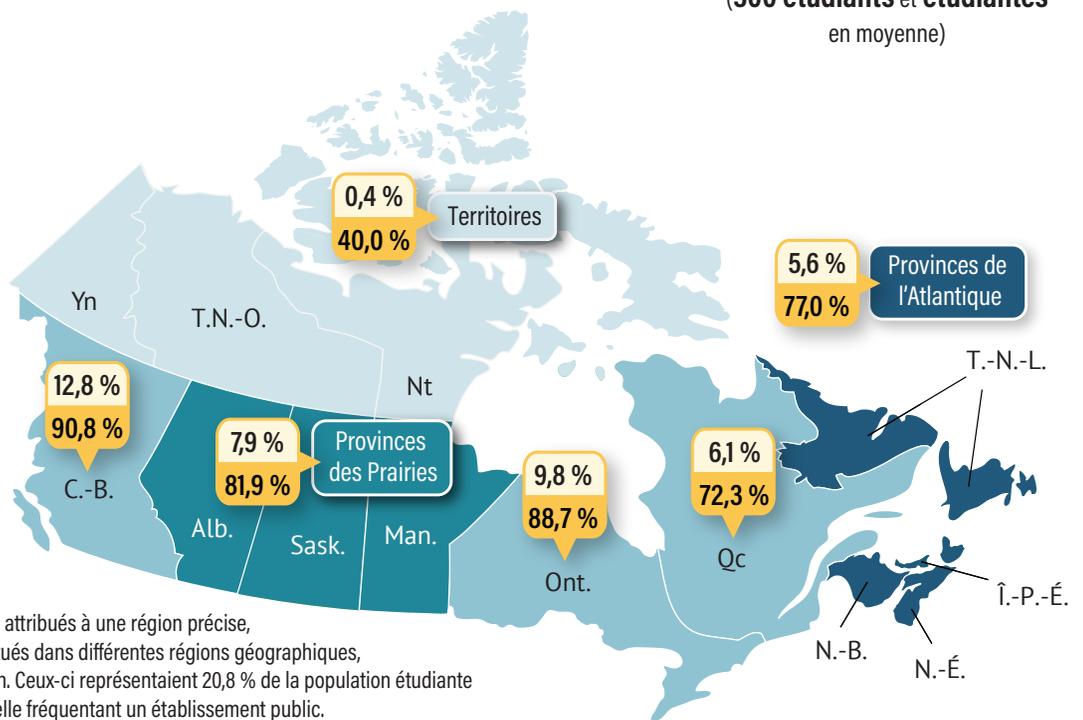
2020

La grande majorité des étudiants et étudiantes postsecondaires fréquentaient un établissement **public** (89,0 %), mais la plupart des établissements d'enseignement postsecondaire étaient **privés** (84,5 %)¹.



Effectifs et établissements postsecondaires privés, par région

- Pourcentage de la population étudiante fréquentant un établissement postsecondaire privé, par région
- Pourcentage d'établissements privés parmi l'ensemble des établissements postsecondaires, par région



Note : Certains établissements ne pouvaient être attribués à une région précise, car ils comptaient des étudiants et étudiantes situés dans différentes régions géographiques, et ont donc été exclus de l'analyse selon la région. Ceux-ci représentaient 20,8 % de la population étudiante fréquentant un établissement privé et 1,7 % de celle fréquentant un établissement public.

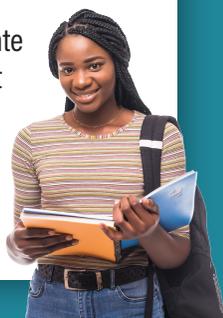
Les proportions d'hommes et de femmes fréquentant un établissement privé étaient similaires

Pourcentage de la population étudiante fréquentant un établissement privé, selon le genre² et le groupe d'âge³



Parmi l'ensemble des étudiants et étudiantes fréquentant un établissement privé, la majorité étaient âgés de 25 ans ou plus.

76,3 % de la population étudiante des établissements **privés** était âgée d'au moins 25 ans, comparativement à 42,8 % de la population étudiante des établissements **publics**.



- Pour en savoir davantage sur la méthodologie et les définitions utilisées, voir le rapport « Étudiants et étudiantes d'établissements postsecondaires privés, 2020 : une étude de faisabilité ».
- La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes ainsi que certaines personnes non binaires, alors que la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes ainsi que certaines personnes non binaires. Pour en savoir davantage sur ces catégories, voir le rapport « Étudiants et étudiantes d'établissements postsecondaires privés, 2020 : une étude de faisabilité ».
- Les personnes qui n'ont pas participé au Recensement de la population de 2021 ont été exclues de l'analyse selon le genre et l'âge.

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2019-2020 et 2020-2021, Recensement de la population, 2021, et fichier T2202 - Certificat pour frais de scolarité et d'inscription, 2020; E. Fecteau et M. Van Bussel, 2023, « Étudiants et étudiantes d'établissements postsecondaires privés, 2020 : une étude de faisabilité », Guides de référence technique de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT), produit no 37-20-0001 au catalogue de Statistique Canada.

ISBN : 978-0-660-48150-0 | Numéro au catalogue : 11-627-M

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023